

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

– du Grand challenge visibilité

Éditeur du site et du programme : La société Yulan Expérience, immatriculée au RCS de Mende sous le numéro 934 225 707 .

Ci-après dénommée « **La Société** » ou « **L'Organisatrice** ».

Article 1 : Objet et Champ d'Application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent de plein droit la vente du programme d'accompagnement en ligne intitulé "**Grand Challenge Visibilité**" (ci-après « Le Challenge ») par la société Yulan Expérience à tout client (ci-après « Le Client »). Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV.

Article 2 : Descriptif du "Grand Challenge Visibilité"

Le Challenge est un programme de formation et d'action en ligne, entièrement préenregistré et délivré au format numérique. Il comprend exclusivement les prestations suivantes :

- **30 sessions audio préenregistrées :** Conçues pour être écoutées et suivies de manière séquentielle, jour après jour.
- **Support de livraison :** L'intégralité du contenu, des audios et des exercices associés est hébergée et rendue accessible sur la plateforme **Notion**, via un lien ou un espace partagé spécifique communiqué au Client après validation de sa commande.

⚠ Exclusion formelle : Le Challenge est un programme en totale autonomie. Il **n'inclut aucun coaching individuel**, aucune session en direct (Live), aucun accompagnement sur-mesure, ni aucune interaction ou correction personnalisée de la part de Jade ou de la société Yulan Expérience.

Article 3 : Durée d'Accès

L'accès à l'espace Notion contenant les 30 audios du Challenge est garanti au Client pendant une durée stricte de **un (1) an (12 mois)** à compter de la date de validation de son inscription et de l'envoi du lien d'accès. Passé ce délai, la Société se réserve le droit de révoquer l'accès à l'espace de partage.

Article 4 : Conditions Tarifaires et Modalités de Paiement

Le tarif du Challenge est fixé selon les modalités suivantes :

- **Règlement en un (1) versement :** Un paiement unique de **444 € TTC**.
- **Règlement en deux (2) versements :** Deux mensualités de **250 € TTC** (soit un montant total de 500 € TTC). Le premier versement s'effectue le jour de l'inscription, et le second versement est prélevé automatiquement trente (30) jours calendaires après la date d'inscription.

Le paiement s'effectue en ligne par carte bancaire via une plateforme de paiement sécurisée.

Incident de paiement : En cas d'option pour le règlement en deux fois, le Client s'engage à maintenir un moyen de paiement valide et approvisionné. À défaut de règlement de la seconde mensualité à l'échéance, la Société suspendra immédiatement et de plein droit l'accès du Client à l'espace Notion du Challenge, sans préjudice du recouvrement de la somme restante due.

Article 5 : Absence de Droit de Rétractation et Non-Remboursement

Conformément à l'article **L. 221-28 du Code de la consommation** français, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de fourniture de contenus numériques non fournis sur un support matériel dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.

Le Challenge consistant en la mise à disposition immédiate d'un espace Notion contenant des fichiers numériques, le Client accepte expressément en validant sa commande :

1. Que l'exécution du contrat commence immédiatement par l'envoi des accès Notion.
2. **Qu'il renonce expressément à son droit de rétractation de 14 jours.**

En conséquence, le Challenge est **strictement non remboursable**, quel qu'en soit le motif.

Article 6 : Limitation de Responsabilité et Obligation de Moyens

La société Yulan Expérience et sa gérante, Jade, mettent à disposition un contenu pédagogique et méthodologique de qualité. Le Challenge étant exécuté en totale autonomie par le Client, l'obligation de la Société est une pure **obligation de moyens**.

- **Responsabilité du Client :** Le Client est seul et unique responsable du rythme de suivi des 30 audios, de la bonne application quotidienne des exercices, des actions qu'il choisit de mettre en place et de l'intégration du programme dans son activité.
- **Exclusion de responsabilité :** La Société ou sa gérante Jade ne sauraient en aucun cas être tenues responsables d'une absence de résultats, d'un manque à gagner, d'une baisse d'activité, d'une perte d'opportunité ou de tout dommage commercial, direct ou indirect, découlant de l'écoute ou de l'application (ou de la mauvaise application) des audios du Challenge.
- Le contenu des audios ne constitue en aucun cas un conseil professionnel personnalisé, juridique ou financier.

Article 7 : Propriété Intellectuelle et Utilisation de Notion

L'ensemble des fichiers audio, textes, structures de pages, matrices et concepts partagés sur l'espace Notion du Challenge sont la propriété exclusive de la société Yulan Expérience.

- L'accès fourni est **strictement personnel, individuel et intransférable**.
- Il est formellement interdit au Client de dupliquer, partager le lien Notion, revendre, publier ou distribuer les audios ou les modèles à des tiers. Toute infraction sera poursuivie au titre de la contrefaçon.

Article 8 : Droit Applicable et Litiges

Les présentes CGV sont soumises au **droit français**. En cas de litige, et après échec d'une tentative de résolution amiable écrite, le Client consommateur pourra saisir un médiateur de la consommation. À défaut, les tribunaux français seront seuls compétents.